AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Du 09 novembre 2026 au 19 janvier 2027

En application des articles L121-1 et suivants, notamment le I de l'article L121-8 du Code de l'environnement

Construction d'un poste et d'une ligne électrique de 400 000 volts en Nouvelle-Aquitaine (Landes, Lot-et-Garonne et Gironde)

RTE - ENEDIS

1. Objet de la concertation préalable

Le projet Landes de Gascogne est développé conjointement par 2 maîtres d'ouvrages : RTE, pour la partie ligne 400 000 volts et la partie poste 400 000 / 225 000 volts; et ENEDIS, pour la partie poste 225 000 / 20 000 volts. Conformément à l'article L121-8 du Code de l'environnement, ce projet qui comprend la création d'une ligne 400 000 volts d'une longueur supérieure à 10 km, entre dans le champ de la saisine obligatoire de la Commission Nationale du Débat public. L'objectif de cette saisine est de définir et de garantir les conditions d'information et de consultation du public sur le projet. RTE et ENEDIS ont donc cosaisi la CNDP le 22 novembre 2023.

2. Garants de la concertation préalable

Lors de sa Commission du 6 décembre 2023, la CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable dont elle définit elle-même les modalités (Décision n° 2023/150 du 6 décembre 2023 consultable sur le site de la CNDP et sur le site de la concertation). Pour chaque débat public ou concertation, la CNDP désigne un ou plusieurs tiers garants : ce sont les tiers garants neutres de la concertation.

Les garants nommées par la CNDP sont : Marianne AZARIO, nommée le 06 décembre 2023 et Walter ACCHIARDI, nommé le 02 septembre 2026.

3. Durée de la concertation préalable

La concertation préalable sur le projet, au titre de l'article :
L121- 9 du Code de l'environnement, aura lieu du 09 novembre 2026 au 19 janvier 2027.

4. Périmètre de la concertation préalable
Communes des départements de Gironde, Landes et Lot-et-Garonne concernées :
Allons, Argelouse, Belhade, Bernos-Beaulac, Bourideys, Boussès, Callen, Captieux, Cazalis, Cudos, Escaudes, Giscos, Goualade, Houeillès, Hostens, Lartigue, Lavazan, Le Tuzan, Lerm-et-Musset, Losse, Lubbon, Lucmau, Luxey, Maillas, Mano, Marions, Bourriot-Bergonce, Pindères, Pompogne, Préchac, Retjons, Saint-Léger-de- Balson, Saint-Martin-Curton, Saint-Michel, Saint-Symphorien, Sauméjan, Sore.

5. Modalités de la concertation préalable

Information du public
L'ensemble des informations sur le projet et la concertation sont mises à disposition du public durant toute la durée de la concertation sur :
- Un site internet dédié à la concertation : https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/landes-de-gascogne ;
- Un dossier de concertation sur le projet, ses enjeux, son opportunité, son contexte, le rôle et les objectifs des maîtres d'ouvrage, disponible sur le site internet https://www.rte-france com/projets/nos-projets/landes-de-gascogne, en mairie et lors des rendez-vous de la concertation ;
- La synthèse du dossier de concertation disponible sur le site internet https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/landes-de-gascogne et lors des rendez-vous de la concertation;
- Un communiqué de presse ;
- La plaquette du projet et le flyer avec coupon T seront déposés dans les boîtes aux lettres des habitants des communes du périmètre du projet ;
- L'affiche d'annonce de la concertation dans les lieux publics du périmètre de la concertation ;
- Un registre de participation dans les mairies du périmètre.

Participation du public
Le public pourra poser des questions, déposer ses observations et soumettre ses propositions sur le projet Landes de Gascogne et la concertation :
- Directement sur le site du projet : https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/landes-de-gascogne ;
- Aux maîtres d'ouvrage : Par mail adressé à : rte-cprt-tou-landes-de-gascogne@rte-france.com et par voie postale à l'adresse suivante : RTE, SCET - Projet Landes de Gascogne, 82 chemin des courses, BP 13731, 31037 TOULOUSE CEDEX 1 ;
- Dans les registres et urnes de participation disponibles dans les mairies des communes concernées ;
- Via les coupons T des flyers déposés en boites aux lettres ;
- Aux garants de la CNDP : par mail adressé à : Walter ACCHIARDI walter.acchiardi@garant-cndp.fr et Marianne AZARIO marianne.azario@garant-cndp.fr et par voie postale à l'adresse suivante : CNDP, 244 Bd. Saint-Germain, 75007 PARIS.

Le public pourra participer aux rencontres dédiées :
2 réunions publiques (*Sous réserve de modification*)

Réunion publique de lancement le 09 novembre, de 19h00 à 21h00 (en présentiel et à distance) au Centre culturel de Captieux, Place du Foirail, 33840 Captieux
Réunion publique de restitution le 12 janvier, de 19h00 à 21h00 (en présentiel et à distance) à la Salle des Fêtes, 47420 Allons

6 réunions publiques thématiques (*Sous réserve de modification*)

« Environnement » le 19 novembre de 19h00 à 21h00 à la Salle Tartarin, Le Bourg, 33840 Lerm-et-Musset
« Agriculture et sylviculture » le 24 novembre, de 19h00 à 21h00 à la Salle des fêtes, Bourg, 40240 Losse
« Transition énergétique » le 30 novembre, de 19h00 à 21h00 à la Salle de Conférence, 4 Place de la République, 33113 Saint-Symphorien
« Territoire » le 08 décembre, de 19h00 à 21h00 à la Salle des Fêtes, 10 rue de l'église, 33113 Cazalis
« Territoire » le 10 décembre, de 19h00 à 21h00 à la Salle des Fêtes, 339 rue Broustra, 40430 Sore
« Environnement » le 07 janvier, de 19h00 à 21h00 à la Salle municipale, rue 19 mars 1962, 47420 Houeillès

7 info'mobiles (*Sous réserve de modification*)

Le 14 novembre de 10h00 à 13h00,
au marché, place de la république, 47700 Casteljaloux
Le 18 novembre de 10h00 à 13h00,
au marché, place de la République, 33113 Saint-Symphorien
Le 23 novembre de 10h00 à 13h00,
au marché, place de l'église, 33840 Captieux
Le 26 novembre de 10h00 à 13h00,
au marché, place de la république, 40430 Sore
Le 27 novembre de 9h00 à 12h00,
dans la zone commerciale, route de Sore, 33113 Saint-Symphorien
Le 05 décembre de 09h00 à 11h00,
Le bar-tabac, Chez Colette, le Bourg, 47420 Allons
Le 05 janvier de 10h00 à 13h00,
dans la zone commerciale, rue Henri 4, 47700 Casteljaloux

Des visites en porte-à-porte (*Sous réserve de modification*)

Le 02 décembre de 10h00 à 13h00, 47420 Allons
Le 03 décembre de 10h00 à 13h00, 47420 Houeillès

3 rencontres de proximité (*Sous réserve de modification*)

Rencontre de proximité, le 12 novembre de 18h00 à 20h00, à la Mairie,
63 route de Lartigue, 47420 Sauméjan
Café débat, le 21 novembre de 14h00 à 16h00, au Cercle de l'Union,
11 place St Roch, 40430 Luxey
Visite du poste électrique RTE 400 000/225 000 volts de Cantegrit, le 09 décembre de 10h00 à 14h00, 40110 Morcenx-la-Nouvelle (sur inscription)

À l'issue de la concertation préalable

Un mois après la clôture de la concertation, les garants publieront leur bilan sur le site de la CNDP et sur le site de la concertation. Deux mois après le bilan des garants, tirant les enseignements de la concertation, les maîtres d'ouvrage apporteront leur réponse au bilan des garants, en indiquant comment RTE et ENEDIS prendront en compte les observations et les enseignements qu'ils tirent de la concertation. Ils communiqueront sur les mesures qu'ils jugeront nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. La réponse des maîtres d'ouvrage est rendue publique sur le site de la concertation.